

MAÎTRISER LE RISQUE FISCAL LIÉ À LA TVA

Cartographie des contrôles fiscaux, erreurs & fraudes à la TVA

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réviser la réglementation TVA, son champ d'application et son mode de calcul
- Identifier les causes de redressement TVA
- Analyser les scénarios de fraude à la TVA, les contrôles fiscaux et les sanctions et pénalités en matière de TVA
- Projeter un système de contrôle.

ANALYSER LES RISQUES FISCAUX EN MATIÈRE DE TVA

- Erreurs TVA en matière de facturation :
 - Conditions de fond et de forme, délais d'émission, annulations et rectifications.
 - Factures électroniques
 - Sanction des infractions en matière de TVA
 - Spécificités des factures en matière de TVA intra
- Risques et erreurs liés à la base TVA :
 - Débours, échanges, réductions de prix
 - Production immobilisée
 - Aides, subventions, indemnités
- Risques et erreurs relatifs aux taux de TVA
- Risques fiscaux liés à l'assujettissement partiel TVA :
 - Notion d'assujettissement partiel / Secteur d'activité distinct
 - Calcul du coefficient synthétique de déduction, article 206 annexe II du CGI
 - Taxe sur les salaires

ÉVITER LES CAUSES DE REVERSEMENT DE TVA

- Cession d'immobilisation, distinction meubles/ immeubles
- Cessation d'activité
- Cessation d'affectation des biens ayant ouvert droit à déduction à des opérations taxables
- Transferts entre secteurs d'activité distincts
- Disparition des biens ayant ouvert droit à déduction
- La piste d'audit fiable

ANTICIPER LES CONTRÔLES FISCAUX ET ÉVITER LES REDRESSEMENTS FISCAUX

- Fraude carrousel : principe, contrôle et sanctions
- Le critère lucratif des associations
 - Non-respect des conditions d'application du régime d'assujettissement à la marge
 - Non-respect des règles de remboursement de la TVA sur créances impayées
 - Non-respect des conditions d'identification des bénéficiaires de cadeaux
- Déduction anticipée de la TVA sur les prestations de service

METTRE EN PLACE LES MÉCANISMES DE CONTRÔLE DES TRAVAUX COMPTABLES

- Régimes déclaratifs et planification des travaux effectués par les services comptables
- Rapprochement de la TVA exigible sur les débits / sur les encaissements
- Rapprochements entre les CA3 déclarés et les montants repris dans le tableau 2058C.

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste fiscalité, risques fiscaux.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne



1 JOUR
7 heures



790 € HT

Société

Cabinet d'expertise comptable

590 € HT

Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

Scannez pour choisir votre session de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande liée veuillez contacter notre référente : 04.93.72.66.90

